Natura 2000

Mise à jour le 22 octobre 2020

Le vol des oiseaux migrateurs nous rappelle que la nature et sa préservation n'ont pas de frontières… C'est pourquoi, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un réseau de sites écologiques sur toute l'Europe de façon à rendre cohérente la préservation des espèces et des habitats naturels. C'est le réseau appelé Natura 2000.

Ce réseau a pour objectif de **préserver la biodiversité** et de **valoriser les territoires**.

En baie de Saint-Brieuc, le périmètre Natura 2000 compte **1864 ha dont 1034 ha en domaine maritime** . Pour vous représenter le secteur concerné, représentez-vous l'îlot du Verdelet au Val-André et poursuivez jusqu'aux Rosaires. Or la Réserve naturelle représente 61 % de ce périmètre (1140 ha).

Une démarche originale

L'originalité de la démarche Natura 2000 est de favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences scientifiques, économiques, sociales, culturelles et régionales. Le réseau Natura 2000 n'a donc pas vocation à créer des sanctuaires de nature où toute activité humaine serait systématiquement proscrite. La sauvegarde de la biodiversité des sites peut requérir le maintien ou l'encouragement d'activités humaines, comme le maintien du pâturage, de la fauche… Toutefois, ces activités doivent être compatibles avec la conservation du littoral.

Quelques exemples d'actions : aménagements de protection des dunes, inventaires faune – flore, restauration de zones humides, de landes…

Un document d'objectif (docob) est élaboré chaque année.
Pour toute question à ce sujet vous pouvez contacter **Morgane Oisel** - *Chargée de mission Natura 2000 - volet terrestre*
morgane.oisel@sbaa.fr

02 96 68 23 58

COFINANCÉ PAR

UNION EUROPÉENNE

L'Europe s'engage en Bretagne

(https://europe.bzh/)

Fonds européens 2021 – 2027

Le dispositif Natura 2000 en Baie de Saint-Brieuc a bénéficié de financements européens via le FEDER.

Plus d'informations :

www.europe.bzh (https://www.europe.bzh/)

LIENS EN RELATION

Consulter le site du gouvernement
sur le développement durable

http://www.developpement-durable.gouv.fr
(http://www.developpement-durable.gouv.fr)